

Richard MOLINES
Conseiller Municipal, délégué aux Sports,
à la Jeunesse et aux activités Nautiques.

La Ciotat le 15 octobre 2014

Mesdames, Messieurs les utilisateurs de la piscine Municipale Jean-Boiteux.

La piscine municipale Jean Boiteux a ouvert ses portes en 1973 (41 ans), Elle est utilisée, aussi bien par nos citoyens Ciotadens, Ceyrestens, bébé nageur, aquagym, que par les scolaires (maternelles, élémentaires, secondaires), par les clubs, par la structure Marius Deidier etc.

La piscine municipale a fait l'objet d'un programme d'entretien annuel et depuis 2001 presque 1 million d'Euros ont été investis afin de rester en conformité avec les normes imposées.

Ainsi une équipe de techniciens travaille quotidiennement pour nous maintenir une qualité tant au niveau de l'accueil que de l'amplitude d'ouverture à cet équipement.

Malgré tous nos efforts, nous avons constaté au mois de septembre une importante fuite d'eau suite à la rupture d'une canalisation enterrée sous la piscine.

En effet nous avons été contraints de :

- Vidanger les bassins
- Réaliser les études de détection et de localisation de ou des fuites d'eau
- Déterminer les solutions techniques et financières des réparations
- Faire réaliser ces travaux de réparations

La fuite se trouve à environ 3 mètres sous terre dans un lieu très exigu dont l'accessibilité est difficile.

Aujourd'hui, des travaux importants sont en cours et au regard de la difficulté technique nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer une date précise de réouverture.

Toutefois, sachant que tout est mis en œuvre pour une utilisation dans les meilleurs délais, nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour plus de complément d'information.

La ville de La Ciotat est consciente de la gêne occasionnée auprès des usagers et fait tout son possible afin de redonner vie à sa piscine municipale.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à nos sincères dévouements

